

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

**TECHNICIEN OU TECHNICIENNE
EN RESTAURATION
APRÈS SINISTRE**

Carnet d'apprentissage

EQ-5098-02 (12-2011)

Décembre 2011

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (EnviroCompétences), en partenariat avec Emploi-Québec, a préparé le présent document dans le but de préciser les compétences à maîtriser en vue d'obtenir la qualification professionnelle de technicien ou technicienne en restauration après sinistre.

NOUS TENONS À REMERCIER LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA PRÉPARATION DU PRÉSENT CARNET D'APPRENTISSAGE.

Patrick Bésilis
Groupe Dijon

Suzanne Bibeau
Conseillère
Commission des partenaires
du marché du travail (CPMT)

Pierre Boulanger
Directeur de projet
EnviroCompétences

Ghislain Brun
Opti-Services

Gaétan Chicoine
Sinisco

Michel Clermont
Steamatic

Pierre Cloutier
Conseiller
SEB-FORMATION

Gérard Desjardins
Nettoyage Nord-Sud

Dominique Dodier
Directrice générale
EnviroCompétences

David Dupré
Systèmes Paul Davies

David Forcier
Soresto Estrie

Karl Gagné
Les Professionnels

Valérie Gauthier
Sinisco

Anne-Marie Gervais
Conseillère
Direction du développement des compétences
et de l'intervention sectorielle (DDCIS)

Mario Lavoie
Qualinet

Daniel Pellerin
Phoenix

Donald Quirion
Groupe Solution Sinistre

Anderson Toussaint
Sinistre Montréal

DOSSIER DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____

Numéro de carnet à Emploi-Québec : _____

Notes sur la protection des renseignements personnels

- Les renseignements recueillis dans le présent carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec.
- Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, veuillez vous adresser à Emploi-Québec.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient à l'apprenti ou à l'apprentie de conserver soigneusement le présent carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de son apprentissage.

Table des matières

PRÉSENTATION	1
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	3
MODULES	
Module 1 Manutention et nettoyage de biens meubles	7
Module 2 Traitement de dégâts d'eau	11
Module 3 Traitement de dégâts causés par le feu	15
Module 4 Traitement de problèmes de contamination	19
Module 5 Documentation d'une intervention	23
Tableaux	
Tableau synthèse des compétences visées	29
Plan individuel d'apprentissage	31
Renseignements sur l'employeur	33
Annexe : Risques relatifs à la santé et à la sécurité du travail	35

Présentation

Le présent carnet comprend les modules d'apprentissage en entreprise liés au métier de technicien ou technicienne en restauration après sinistre.

À l'aide du *Carnet d'apprentissage*, les apprentis et apprenties pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Les compagnons et les compagnes d'apprentissage pourront utiliser le carnet pour évaluer les activités exécutées par les apprentis et apprenties et pour vérifier leurs habiletés au regard des compétences visées.

En plus du carnet, le *Guide à l'intention du compagnon et de la compagne d'apprentissage* comporte des indications et des recommandations utiles au déroulement des activités d'apprentissage et d'évaluation en entreprise.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que le compagnon ou la compagne d'apprentissage attestera l'acquisition des compétences. La personne qui représente l'employeur devra elle aussi confirmer l'acquisition des compétences.

Ce carnet comprend aussi le plan individuel d'apprentissage, servant à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements plus complets à ce sujet, dans le *Guide à l'intention des compagnons et compagnes d'apprentissage*

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprenties et apprentis de prendre soin de ce carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.

Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle en techniques de restauration après sinistre atteste la maîtrise des compétences liées au métier de technicien ou technicienne en restauration après sinistre.

La maîtrise des compétences pourra être attestée lorsque l'apprenti ou l'apprentie maîtrisera tous les éléments de compétence des modules d'apprentissage et quand le compagnon ou la compagne d'apprentissage aura fait une évaluation basée sur les conditions et les critères d'évaluation indiqués.

Emploi-Québec délivre le certificat de qualification professionnelle à la personne qui maîtrise toutes les compétences présentées dans le carnet d'apprentissage et, sur demande, une ou des attestations de compétence à la personne qui maîtrise une ou plusieurs de ces compétences.

Définition du métier

Le technicien ou la technicienne en restauration après sinistre intervient en situation d'urgence ou planifiée lors de sinistres causés par l'eau, par le feu et par différents types de contamination (fongique, bactérienne, etc.). Son travail inclut la manutention, l'emballage et le chargement du matériel et des biens, la conduite des véhicules ainsi que les opérations de remise en état des biens en atelier et sur les lieux d'un sinistre. Sans être responsable des relations avec la clientèle, le technicien ou la technicienne en restauration après sinistre doit interagir avec celle-ci et documenter les interventions effectuées.

Le technicien ou la technicienne en restauration après sinistre doit avoir une connaissance des caractéristiques des dommages causés par l'eau, par le feu et par différents types de contamination. Il ou elle doit être en mesure de retracer l'information de référence nécessaire et être capable de choisir et d'utiliser les produits, les procédés, les techniques de même que les outils, les équipements et les instruments de mesure en fonction des dommages et des caractéristiques d'un sinistre.

Pour effectuer son travail, le technicien ou la technicienne en restauration après sinistre doit également avoir des connaissances de base sur les bâtiments et sur les techniques usuelles de construction, et connaître les impacts environnementaux potentiels des produits dont il faut disposer et des méthodes appropriées pour ce faire.

Il est essentiel que le technicien ou la technicienne en restauration après sinistre possède un bon sens tactile afin d'apprécier l'état des surfaces, un odorat aiguisé pour déceler les odeurs à éliminer de même qu'une bonne acuité visuelle. Le technicien ou la technicienne en restauration après sinistre doit être en mesure de faire preuve de courtoisie, de diplomatie et d'empathie envers les clients et les clientes qui vivent des situations difficiles, de collaborer avec ses collègues et d'interagir positivement au sein d'une équipe de travail

Module 1

Manutention et nettoyage de biens meubles

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable d'effectuer la manutention et le nettoyage de biens meubles.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Préoccupation constante pour la santé et la sécurité du travail.
- ◇ Souci d'efficacité.
- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Travail en équipe.
- ◇ Préoccupation constante pour le respect des normes environnementales.

Éléments de la compétence 1	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
1.1. Préparer les produits de nettoyage et les équipements de manutention <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérification de la présence des produits et des équipements nécessaires dans le camion et à l'atelier. ◇ Vérification du bon fonctionnement des équipements de manutention. ◇ Manipulation des produits lors de la dilution ou du transvasement. 	 _____ _____ _____	 _____ _____

Éléments de la compétence 1	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
1.2. Emballer des biens meubles <ul style="list-style-type: none"> ◇ Choix de l'emballage en fonction des catégories de biens. ◇ Protection des biens meubles à manutentionner. ◇ Identification des emballages. 	 	
1.3 Effectuer le chargement de biens meubles <ul style="list-style-type: none"> ◇ Utilisation des équipements de manutention. ◇ Chargement du camion et des caissons. ◇ Identification des caissons. 	 	
1.4 Appliquer des techniques de nettoyage de biens meubles <ul style="list-style-type: none"> ◇ Choix du produit et de la technique à utiliser en fonction de la nature des biens et du type de dégât. ◇ Manipulation des produits de nettoyage. ◇ Application des techniques de nettoyage. 	 	
1.5 Entreposer des biens meubles à l'atelier <ul style="list-style-type: none"> ◇ Application du plan d'entreposage. ◇ Manipulation des biens. ◇ Chargement des caissons ou des cases. 	 	

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE UTILISÉS :

- Camions
 - Caissons
 - Chariot élévateur
 - Autres : _____
-
-

ÉQUIPEMENTS DE NETTOYAGE UTILISÉS :

- Aspirateurs
 - Balais
 - Vadrouilles
 - Autres : _____
-
-

PRODUITS DE NETTOYAGE UTILISÉS :

- Dégraisseurs
 - Antimicrobiens
 - Détergents
 - Savon à tapis
 - Produit nettoyant pour plancher
 - Autres : _____
-
-

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de règles de sécurité,
 - des protocoles de l'entreprise,
 - de directives relatives à l'utilisation des produits,
 - des normes environnementales applicables.
- ◇ À l'aide :
 - des équipements de manutention nécessaires,
 - d'un équipement de protection individuelle,
 - de produits nettoyants et désinfectants.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application stricte des règles de santé et de sécurité.
- ◇ Utilisation appropriée des équipements et des produits.
- ◇ Application juste des protocoles de l'entreprise.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 1 :

« Manutention et nettoyage de biens meubles »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

**Signature du compagnon ou de la
compagne d'apprentissage**

Signature de l'employeur

Date

Module 2

Traitement de dégâts d'eau

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable de traiter des dégâts d'eau.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Préoccupation constante pour la santé et la sécurité du travail.
- ◇ Préoccupation constante pour l'efficacité de l'intervention.
- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Travail en équipe.
- ◇ Manifestation de courtoisie et d'empathie envers la clientèle.
- ◇ Préoccupation constante pour le respect des normes environnementales.

Éléments de la compétence 2	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
<p>2.1 Préparer l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérage des risques pour la santé et la sécurité. ◇ Mise en œuvre des moyens de prévention en fonction des risques. ◇ Mesures prises pour protéger les lieux et les biens tout en assurant l'accès aux zones sinistrées. ◇ Évacuation des débris en conformité avec le protocole de l'entreprise et avec les normes environnementales. 	 _____ _____ _____ _____	 ____ _____
<p>2.2 Extraire l'eau des lieux affectés</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Application des techniques d'extraction en fonction du type d'eau à extraire, du degré de contamination et des procédés d'acheminement de l'eau. ◇ Mise en place et utilisation des équipements d'extraction. 	 _____ _____	 ____ _____

Éléments de la compétence 2	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
<p>2.3 Prévenir la contamination</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérage des sources de contamination. ◇ Mise en œuvre des moyens pour confiner les zones affectées. ◇ Captage des particules en suspension dans l'air. ◇ Application d'un antibactérien ou d'un antifongique. 	<p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>2.4 Assécher les lieux</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Contrôle du taux d'humidité de l'air ambiant (intérieur et extérieur), des cloisons, des planchers et des plafonds. ◇ Contrôle de la température ambiante. ◇ Contrôle de la circulation d'air. ◇ Calcul de la puissance d'assèchement nécessaire. ◇ Installation des appareils de séchage dans les locaux à assécher. ◇ Application des techniques de dégarnissage. 	<p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>2.5 Restaurer les biens endommagés par l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Application des techniques de restauration des biens meubles, des tissus et des tapis. ◇ Élimination des odeurs résiduelles. 	<p>____</p> <p>____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>2.6 Vérifier l'efficacité de son intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mesure de la progression de l'intervention. ◇ Ajustements et correctifs suggérés. 	<p>____</p> <p>____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

ÉQUIPEMENTS D'EXTRACTION DE L'EAU UTILISÉS :

- Pompes
 - Matières absorbantes
 - Aspirateurs d'eau
 - Réservoirs ou citernes
 - Autres : _____
-
-

ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE DE L'HUMIDITÉ ET D'ASSÈCHEMENT UTILISÉS :

- Détecteurs d'humidité
 - Ventilateurs
 - Équipement de chauffage
 - Filtres HEPA
 - Autres : _____
-
-

PRODUITS DÉSINFECTANTS :

- Antibactériens
 - Antifongiques
 - Autres : _____
-
-

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de règles de sécurité,
 - des protocoles de l'entreprise,
 - des normes environnementales applicables,
 - de directives.
- ◇ À l'aide :
 - des produits, des équipements et des instruments nécessaires,
 - de l'équipement de protection individuelle.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application stricte des règles de santé et de sécurité.
- ◇ Utilisation appropriée des produits, des équipements et des instruments de mesure.
- ◇ Application juste des protocoles de l'entreprise.
- ◇ Assèchement complet des lieux, sans odeurs et contamination.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 2 :

« Traitement de dégâts d'eau »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

**Signature du compagnon ou de la
compagne d'apprentissage**

Signature de l'employeur

Date

Module 3

Traitement de dégâts causés par le feu

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable de traiter des dégâts causés par le feu.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Préoccupation constante pour la santé et la sécurité du travail.
- ◇ Préoccupation constante pour l'efficacité de l'intervention.
- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Travail en équipe.
- ◇ Manifestation de courtoisie et d'empathie envers la clientèle.
- ◇ Préoccupation constante pour le respect des normes environnementales.

Éléments de la compétence 3	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
3.1 Préparer l'intervention <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérage des risques pour la santé et la sécurité. ◇ Mise en œuvre des moyens de prévention en fonction des risques. ◇ Mesures prises pour protéger les lieux et les biens tout en assurant l'accès aux zones sinistrées. ◇ Application des limites d'intervention propres à ses fonctions. ◇ Collecte d'information sur le type de feu à l'origine du sinistre. 	 _____ _____ _____ _____ _____	 _____ _____

Éléments de la compétence 3	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
<p>3.2 Compléter le dégarnissage</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Élimination des débris et des résidus. ◇ Évacuation des débris en conformité avec le protocole de l'entreprise et les normes environnementales. ◇ Application des techniques d'extraction de l'eau et d'assèchement. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>3.3 Restaurer l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment endommagé par le feu</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Utilisation des procédés de neutralisation des odeurs. ◇ Application des techniques de nettoyage des composants et de la structure en fonction des caractéristiques du bâtiment et du type de feu. ◇ Application des techniques de nettoyage de la suie. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>3.4 Nettoyer les biens endommagés récupérables</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Tri des biens récupérables et irrécupérables. ◇ Application des techniques de nettoyage des biens meubles, des tissus et des tapis. ◇ Élimination des odeurs. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>3.5 Vérifier l'efficacité de son intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mesure de la progression de l'intervention. ◇ Ajustements et correctifs suggérés. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS DE NETTOYAGE UTILISÉS :

- Aspirateurs
 - Balais
 - Vadrouilles
 - Dégraisseurs
 - Équipements de lavage sous pression
 - Équipements d'abrasion
 - Autres : _____
-

TECHNIQUES UTILISÉES :

- Traitement d'ozone
 - Sablage
 - Fumigation
 - Glace sèche
 - Autres : _____
-

APPAREILS OU INSTRUMENTS DE MESURE UTILISÉS : _____

PRODUITS UTILISÉS POUR ÉLIMINER LES ODEURS : _____

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de règles de sécurité,
 - des protocoles de l'entreprise,
 - des normes environnementales applicables,
 - de directives.
- ◇ À l'aide :
 - des produits, des équipements et des instruments nécessaires,
 - de l'équipement de protection individuelle.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application stricte des règles de santé et de sécurité.
- ◇ Utilisation appropriée des produits, des équipements et des instruments de mesure.
- ◇ Application juste des protocoles de l'entreprise.
- ◇ Élimination complète des sources d'odeurs.
- ◇ Restauration intégrale des caractéristiques des objets et des installations.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 3 :

« Traitement de dégâts causés par le feu »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

**Signature du compagnon ou de la
compagne d'apprentissage**

Signature de l'employeur

Date

Module 4

Traitement de problèmes de contamination

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable de traiter des problèmes de contamination.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Préoccupation constante pour la santé et la sécurité du travail.
- ◇ Préoccupation constante pour l'efficacité de l'intervention.
- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Travail en équipe.
- ◇ Manifestation de courtoisie et d'empathie envers la clientèle.
- ◇ Préoccupation constante pour le respect des normes environnementales.

Éléments de la compétence 4	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
4.1 Préparer l'intervention <ul style="list-style-type: none"> ◇ Lecture des recommandations résultant de l'expertise effectuée et des protocoles applicables. ◇ Repérage des risques pour la santé et la sécurité. ◇ Application des techniques d'établissement d'une zone de confinement. ◇ Mise en œuvre des moyens de prévention en fonction des risques. 	 _____ _____ _____ _____	_____ _____

Éléments de la compétence 4	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
<p>4.2 Décontaminer le site et les biens meubles</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Évacuation de la source de contamination. ◇ Évacuation des débris en conformité avec le protocole de l'entreprise et les normes environnementales. ◇ Application des techniques de décontamination en fonction des caractéristiques du contaminant et du degré de contamination. ◇ Utilisation des procédés de neutralisation des odeurs. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>4.3 Vérifier l'efficacité de son intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mesure de la progression de l'intervention. ◇ Ajustements et correctifs apportés en fonction du contrôle effectué par un expert ou une experte. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>4.4 Libérer le site décontaminé</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Transmission de l'information relative à la fin des travaux. ◇ Démantèlement de la zone de confinement. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

ÉQUIPEMENTS UTILISÉS POUR ÉTABLIR UNE ZONE DE CONFINEMENT :

- Filtration HEPA avec pression négative
 - Murs de confinement en polythène
 - Autres : _____
-

TECHNIQUES UTILISÉES :

- Abrasion au jet
 - Brumisation
 - Utilisation de fongicides et de produits chimiques
 - Autres : _____
-

APPAREILS OU INSTRUMENTS DE MESURE UTILISÉS : _____

PRODUITS UTILISÉS POUR ÉLIMINER LES ODEURS : _____

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de règles de sécurité,
 - des protocoles de l'entreprise,
 - des normes environnementales applicables,
 - de directives.
- ◇ À l'aide :
 - des produits, des équipements et des instruments nécessaires,
 - de l'équipement de protection individuelle.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application stricte des règles de santé et de sécurité.
- ◇ Utilisation appropriée des produits, des équipements et des instruments de mesure.
- ◇ Application juste des protocoles de l'entreprise.
- ◇ Application minutieuse des directives résultant de l'expertise.
- ◇ Éradication complète de la contamination.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 4 :

« Traitement de problèmes de contamination »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

**Signature du compagnon ou de la
compagne d'apprentissage** _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Module 5

Documentation d'une intervention

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable de documenter une intervention.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Manifestation de courtoisie et d'empathie envers la clientèle.

Éléments de la compétence 5	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
5.1 Recueillir l'information préalable à l'intervention <ul style="list-style-type: none"> ◇ Lecture ou écoute des renseignements disponibles avant de se rendre sur les lieux. ◇ Collecte des renseignements généraux nécessaires. ◇ Repérage des dommages préexistants. ◇ Relevés et mesures sur l'état des lieux. ◇ Documentation de l'évaluation de la situation et des actions à entreprendre. 	 	

Éléments de la compétence 5	√	Initiales apprenti/apprentie et compagnon/compagne
<p>5.2 Documenter la progression de l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mesures et relevés effectués durant l'intervention. ◇ Consignation : <ul style="list-style-type: none"> – des produits et des équipements utilisés, – des trajets effectués par les véhicules, – des travaux effectués dans chacune des pièces, – des renseignements sur le personnel d'intervention et sur le temps de travail, – des dommages survenus en cours d'intervention, s'il y a lieu. ◇ Utilisation de moyens pour assurer la traçabilité des biens. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>5.3 Transmettre l'information nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Moyens utilisés pour obtenir les autorisations et les signatures nécessaires. ◇ Transmission au client ou à la cliente de l'information relative aux actions à entreprendre et aux opérations effectuées. ◇ Production des feuilles de temps, des rapports de production et des listes de biens. ◇ Transmission des documents nécessaires à la personne responsable. ◇ Transmission d'un rapport d'incident, s'il y a lieu. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

MATÉRIEL UTILISÉ POUR DOCUMENTER L'INTERVENTION : _____

TYPES D'INTERVENTION :

- dégât d'eau
- dégât causé par le feu
- problème de contamination
- autre (précisez)

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de règles de sécurité,
 - des protocoles de l'entreprise,
 - de renseignements sur un sinistre.
- ◇ À l'aide :
 - de divers formulaires,
 - de feuilles de temps,
 - de rapports de production,
 - d'appareils photo ou vidéo,
 - de la documentation technique appropriée.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application juste des protocoles de l'entreprise.
- ◇ Clarté et précision de l'information recueillie et transmise.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 5 :	
« Documentation d'une intervention »	
Signature de l'apprenti ou de l'apprentie	_____
Signature du compagnon ou de la compagne d'apprentissage	_____
Signature de l'employeur	_____
Date	_____

Tableaux

Tableau synthèse des compétences visées

COMPÉTENCE VISÉE	ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE					
1 Manutentionner et nettoyer des biens meubles	1.1 Préparer les produits de nettoyage et les équipements de manutention	1.2 Emballer des biens meubles	1.3 Effectuer le chargement de biens meubles	1.4 Appliquer des techniques de nettoyage de biens meubles	1.5 Entreposer des biens meubles à l'atelier	
2 Traiter des dégâts d'eau	2.1 Préparer l'intervention	2.2 Extraire l'eau des lieux affectés	2.3 Prévenir la contamination	2.4 Assécher les lieux	2.5 Restaurer les biens endommagés par l'eau	2.6 Vérifier l'efficacité de son intervention
3 Traiter des dégâts causés par le feu	3.1 Préparer l'intervention	3.2 Compléter le dégarnissage	3.3 Restaurer l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment endommagé par le feu	3.4 Nettoyer les biens endommagés récupérables	3.5 Vérifier l'efficacité de son intervention	
4 Traiter des problèmes de contamination	4.1 Préparer l'intervention	4.2 Décontaminer le site et les biens meubles	4.3 Vérifier l'efficacité de son intervention	4.4 Libérer le site décontaminé		
5 Documenter une intervention	5.1 Recueillir l'information préalable à l'intervention	5.2 Documenter la progression de l'intervention	5.3 Transmettre l'information nécessaire			

Plan individuel d'apprentissage

Nom de l'apprenti ou de l'apprentie :

Numéro du carnet à Emploi-Québec :

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	À acquérir	À vérifier	Signature de la personne qui représente Emploi-Québec	Date	Entente (n°)
1 Manutention et nettoyage de biens meubles					
2 Traitement de dégâts d'eau					
3 Traitement de dégâts causés par le feu					
4 Traitement de problèmes de contamination					
5 Documentation d'une intervention					

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

ANNEXE

Préparée par : **Johanne Dumont, chimiste et conseillère en prévention et inspection**

Commission de la santé et de la sécurité au travail

TABLEAU 1. PROBLÉMATIQUES RELIÉES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA PROFESSION DE TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE

#	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
1	Produits de nettoyage, solvant.	Irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Dermatitis. Corrosions de la peau et des yeux. Brûlure (si allumage des solvants inflammables). Morts de têtes, nausées, atteintes du système nerveux.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de produits les moins volatils possible et les moins toxiques possible. • Ventilation adéquate, captation à la source si nécessaire. Solvant inflammable : maintien de la concentration à moins de 25 % de la LIE (art. 49 RSST). • Solvant inflammable : contrôle de l'électricité statique et source d'allumage (art. 82, RSST). • Méthode de travail ne générant pas d'aérosols ou le moins possible. • Port d'APR lorsque requis (respecter les valeurs d'exposition et les facteurs de protection, choix de l'APR selon le Guide réglementaire (art. 45, RSST)). • Port de gants appropriés et combinaisons si nécessaire. • Port de lunettes contre les éclaboussures, lorsque nécessaire. • Formation sur la manipulation sécuritaire des produits (SIMDUT). • Disponibilités et connaissances de la fiche signalétique et de l'étiquette des produits contrôlés. • Maintien du bon état des contenants et entreposage adéquat pour éviter les déversements et contacts accidentels.

#	Sources de risques	Effets sur la santé et la sécurité	Moyen de prévention
2	Travail en présence de contaminants microbiologiques potentiels (dans l'eau, l'air, les poussières) ou dégagements de vapeur ou poussières nocives après incendie.	Maladies infectieuses. Dermatites : irritations, réactions allergiques, infections. Irritations des yeux, conjonctivites. Problèmes respiratoires : irritation, asthme et autres problèmes respiratoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les risques d'exposition aux vapeurs dégagées après un incendie et à leurs effets selon le type d'incendie, aux contaminants biologiques et à leurs effets selon le type de contaminants. • Respect des consignes des experts (microbiologistes ou service des incendies) : <ul style="list-style-type: none"> – port des EPI, – confinement des zones à risque, – emballage des objets contaminés, identification claire du danger, – méthode de travail limitant la génération de poussière et d'aérosols.
3	Travail dans des environnements lourdement endommagés par le feu ou d'autres causes.	Chute et chute de niveau. Blessure (contusion, fracture) causée par la chute de matériaux, le bris d'un objet.	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation des zones de travail (démolition préventive, installation de garde-corps ou autres). • Port des EPI (chaussures, casques de sécurité). • Formation pour reconnaître ce type de risque (affaiblissement de certains matériaux par le feu, l'eau, etc.).
4	Risques électriques en cas de dommages aux systèmes d'alimentation et de distribution.	Risques de choc électrique. Électrisation. Électrocution.	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les dangers et les risques liés à l'électricité. Vérification systématique de l'état des systèmes. • Débranchement de l'alimentation. Référencer à un électricien au besoin.
5	Soulèvement et transport de charges lourdes, efforts répétitifs.	Fatigue. Problèmes au dos. TMS (surtout aux membres supérieurs).	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens mécaniques pour le transport de l'équipement et des objets à restaurer ou entreposer. • Chariots de transport.

#	Sources de risques	Effets sur la santé et la sécurité	Moyen de prévention
5	Soulèvement et transport de charges lourdes, efforts répétitifs.	Blessures aux mains.	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter la taille des boîtes. • Formation sur les moyens de manutention les plus appropriés et postures appropriées. • Technique de travail d'équipe. • Port des EPI. • Choix de l'équipement de restauration approprié.
6	Équipements de chauffage.	Brûlures.	<ul style="list-style-type: none"> • Gants protecteurs. • Techniques de travail adéquates.
7	<p>Couteaux et autres outils tranchants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ utilisation des outils tranchants ▪ chute d'outils <p>Utilisation des outils mal entretenus (lames émoussées) ou inappropriés.</p>	<p>Coupures.</p> <p>Contusion.</p> <p>Lésions aux mains ou aux pieds.</p> <p>Trouble musculosquelettique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maniement sécuritaire des outils tranchants ou coupants. • Rangement des outils non utilisés. • Aiguisage et affûtage régulier des lames et des tranchants. • Formation et information sur les règles de maniement sécuritaire. • Port de chaussures fermées et autres EPI.
8	Espaces restreints, planchers glissants, accès difficiles, escaliers.	<p>Chute.</p> <p>Contusions.</p> <p>Fractures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Port de chaussures antidérapantes. • Méthode de travail : mise en place de voies de circulation, recouvrement des planchers.
9	Changements de température : endroits chauffés ou non, ouverture fréquente des portes d'accès.	Grippes, rhumes, irritations des voies respiratoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Habillement adéquat. • Contrôle de l'ouverture des portes.
10	Présence d'amiante sur les lieux sinistrés.	<p>Maladies reliées à l'exposition à l'amiante : selon le type d'amiante, l'importance de l'exposition. Voir http://www.reptox.csst.qc.ca/Produits.asp?no_Produit=770602&nom=Amiante</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir reconnaître les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Expertises requises pour la confirmation. • Confinement, EPI, etc. conformément à la section 3.23 du Code de sécurité pour les travaux de construction. (S-2.1, r.6).

TABEAU 2 ASSOCIATION DES SOURCES DE RISQUES ET DES TÂCHES ET OPÉRATIONS DE LA PROFESSION DE TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE

Légende

0	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est moyen
+++	Le risque est élevé

No	TÂCHES ET OPÉRATIONS	SOURCES DE RISQUES										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
TÂCHE 1 Répondre aux appels des répartiteurs												
1.1	Préparer les équipements et les produits.	++	++	0	0	+	0	0	0	0	0	0
1.2	Prendre connaissance du sinistre.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3	Se rendre sur les lieux. (Note 1)	+	0	0	0	0	0	0	0	0	+	0
1.4	Établir le contact avec le client ou la cliente. (Note 2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.5	Évaluer la situation. (Note 3)	0	+	+	0	0	0	0	0	0	0	0
1.6	Sécuriser les lieux.	0	+	+	0	+	0	0	+	+	0	0
1.7	Stabiliser la situation.	0	+	++	0	+++	0	0	++	+++	0	0
1.8	Documenter l'état des lieux et les opérations effectuées.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TÂCHE 2 Traiter les dégâts d'eau												
2.1	Préparer l'intervention.	0	+++	+++	+++	+++	0	+++	+++	++	++	++
2.2	Extraire l'eau des lieux affectés.	0	++	+	0	++	0	0	+	+	0	0
2.3	Prévenir la contamination	+++	+	+	0	++	0	0	+	+	0	0
2.4	Assécher les lieux.	0	++	+	0	++	0	++	++	+	+	+

No	TÂCHES ET OPÉRATIONS	SOURCES DE RISQUES									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TÂCHE 2 Traiter les dégâts d'eau (SUITE)											
2.5	Emballer les meubles et les objets.	0	++	+	0	++	0	+	+	+	0
2.6	Charger le camion.	0	0	+	0	++	0	0	++	+	0
2.7	Charger le caisson.	0	0	+	0	+	0	0	+	+	0
2.8	Entreposer les biens meubles à l'atelier.	0	0	0	0	+++	0	0	0	0	0
2.9	Restaurer les biens endommagés par l'eau. (Note 4)	++	++	+	0	++	0	+	+	+	0
2.10	Remettre les biens au client ou à la cliente. (Note 2)	0	0	0	0	+++	0	0	0	0	0
2.11	Documenter les opérations effectuées.	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0
TÂCHE 3 Traiter les dégâts d'eau causés par le feu											
3.1	Préparer l'intervention.	0	+	++	++	++	++	0	++	+	0
3.2	Compléter le dégarnissage.	++	+++	++	0	+++	0	+++	+++	+++	+
3.3	Emballer les meubles et les objets.	0	++	+	0	++	0	+	+	+	0
3.4	Charger le camion.	0	0	+	0	++	0	0	++	+	0
3.5	Charger le caisson	0	0	+	0	+	0	0	+	+	0
3.6	Entreposer les biens meubles à l'atelier.	0	0	0	0	+++	0	0	0	0	0
3.7	Restaurer l'intérieur du bâtiment.	+++	+++	++	0	++	0	++	++	0	0
3.8	Restaurer l'extérieur du bâtiment.	+++	+++	++	0	+++	0	++	+	+++	+
3.9	Restaurer les biens endommagés par le feu. (Note 5)	+++	+++	++	0	++	0	+	+	0	0
3.10	Remettre les biens au client ou à la cliente. (Note 2)	0	0	0	0	+++	0	0	0	0	0
3.11	Documenter les opérations effectuées.	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0
TÂCHE 4 Traiter les problèmes de contamination											
4.1	Préparer l'intervention.	0	+	0	0	+	0	+	+	++	0
4.2	Emballer les meubles et les objets.	0	++	+	0	++	0	+	+	+	0

No	TÂCHES ET OPÉRATIONS	SOURCES DE RISQUES									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TÂCHE 4 Traiter les problèmes de contamination (SUITE)											
4.3	Charger le camion.	0	0	+	0	++	0	0	++	+	0
4.4	Charger le caisson.	0	0	+	0	+	0	0	+	+	0
4.5	Entreposer les biens meubles à l'atelier.	0	0	0	0	+++	0	0	0	0	0
4.6	Décontaminer le site et les meubles.	+++	+++	0	0	+++	0	+++	++	++	++
4.7	Libérer le site décontaminé.	0	0	0	0	0	0	+	+	+	0
4.8	Remettre les biens au client ou à la cliente. (Note 2)	0	0	0	0	+++	0	0	0	0	0
4.9	Documenter les opérations effectuées.	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0

NOTE 1 : *La conduite d'un véhicule est une source de risque. Les accidents de la route lors du travail sont nombreux. Voir : Pour prévenir les accidents de la route reliés au travail et Une politique de sécurité routière : un exemple, Objectif Prévention, vol. 32, no 2, pages 12-17.*

NOTE 2 : Le contact avec la clientèle peut être une source de stress ou d'atteinte psychologique. Ce risque n'a pas été identifié dans le tableau 1. Le moyen de prévention est la formation pour identifier les situations à risques et les techniques de communication, notamment.

NOTE 3 : Dans les endroits très contaminés (chimiquement ou microbiologiquement), la seule visite des lieux peut exposer le travailleur (voie aérienne). L'examen des lieux peut amener une exposition par voie cutanée.

NOTE 4 : Dépend de la méthode utilisée et de l'utilisation de produits de nettoyage et de désinfectants.

NOTE 5 : À la suite d'un incendie, les objets partiellement brûlés peuvent dégager de nombreux produits de décompositions. Voir notamment ces références :

Austin, C. C. et al., «Characterization of volatile organic compounds in smoke at municipal structural fires» *Journal of Toxicology and Environmental Health, Part A*. Vol. 63, no 6, p. 437-458, 2001. (AP-062423).

Austin, C. C. et al., «Characterization of volatile organic compounds in smoke at experimental fires» *Journal of Toxicology and Environmental Health*, Vol. 63, no 3, p. 191-206, 2001.